

LALETTRE DUHÉRISSON

Reconnue d'utilité publique
depuis 1976

> LH N°257

> Printemps 2015

BIODIVERSITÉ

Enfin une loi

PAGE 2

EAU ET MILIEU

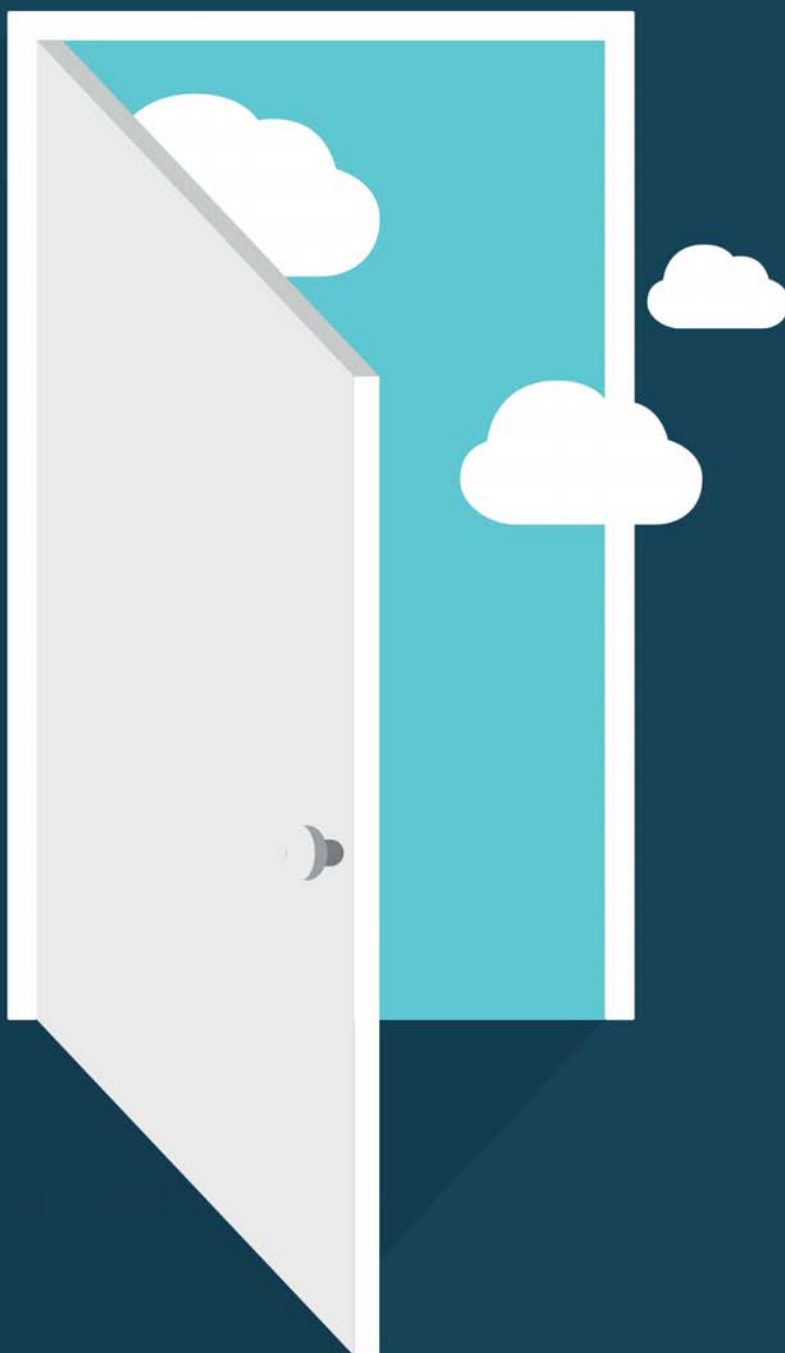
MARIN

Vous avez
la parole

PAGE 3

Économie circulaire

Par ici la sortie
de crise !



édito

DENEZ L'HOSTIS
PRÉSIDENT DE FNE



Au sein du mouvement France Nature Environnement, les talents sont particulièrement nombreux. Cette nouvelle Lettre du Hérisson en témoigne. Il y a ces spécialistes de la biodiversité qui ont passé de longues heures à écouter les débats parlementaires autour du projet de loi sur la biodiversité, traquant les mesures qui pourraient nuire à la nature. Ces militants et militantes qui s'investissent pour rendre limpides les consultations publiques sur l'eau et les milieux marins. Ces artistes, comme Stéphane Hette, qui mettent leur art au service d'une grande cause. Ces juristes qui ont arpenté les tribunaux, Code de l'environnement sous le bras, pour que l'environnement soit défendu. Ou encore celles et ceux qui, sans relâche, remettent en cause notre modèle de société actuel et réinventent un avenir soutenable et désirable. Chaque jour, les militants de France Nature Environnement font avancer la protection de la nature et de l'environnement, et ils ont besoin de vous. Ce printemps, ils vous invitent à les rejoindre. Vous avez sûrement un talent qui nous manque ! Devenir bénévole d'une association de France Nature Environnement, c'est œuvrer pour la protection et la réhabilitation de notre environnement, mais aussi faire de belles rencontres et obtenir des satisfactions personnelles et collectives. Au cours des mois à venir, les associations du mouvement FNE déploieront leur énergie et leur enthousiasme pour informer le grand public, sensibiliser les citoyens, valoriser et soutenir les bonnes pratiques contre le changement climatique. Point d'orgue de cette mobilisation, le 5 septembre 2015, en partenariat avec la Mairie de Paris, France Nature Environnement organisera un grand concert sur le Champ de Mars, au pied de la Tour Eiffel. À trois mois du sommet des Nations Unies sur le climat, il témoignera de la prise de conscience la plus large sur les enjeux climatiques. À nous de prouver que la bataille contre le réchauffement planétaire est une chance pour mieux vivre ensemble. Merci pour votre investissement présent et futur à nos côtés ! ●●●

LE CHIFFRE

190 milliards d'euros

C'est ce que rapporte la criminalité environnementale chaque année, selon Interpol. Ce qui la place au 4^e rang mondial des business illicites, après le trafic de stupéfiants, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains.

BIODIVERSITÉ

Une loi, enfin

Promis par François Hollande en 2012, le projet de loi biodiversité est arrivé en discussion à l'Assemblée nationale entre le 16 et le 19 mars. Que retenir des échanges autour de cette loi ? Premières impressions.



▲ Les députés n'ont pas reconnu aux animaux sauvages le statut d'êtres sensibles. Les sénateurs les contrediront-ils ?

Il aura fallu attendre plus de deux ans pour que le projet de loi sur la biodiversité soit soumis aux députés. Depuis son annonce, France Nature Environnement, avec les autres organisations environnementales (la LPO, Humanité & Biodiversité), suit de près le parcours de ce texte qui doit nous permettre de mieux préserver la nature qui nous entoure. La dernière loi d'une telle portée date de 1976.

À l'Assemblée nationale, plusieurs avancées ont été votées : l'interdiction des néonicotinoïdes, ces pesticides tueurs d'abeille, le renforcement du principe de solidarité écologique, qui reconnaît la communauté de destin des êtres vivants avec leurs milieux, la mise en place d'un cadre de discussion sur la biodiversité dans les Outremer au travers des comités de bassin. À saluer également, le rejet d'amendements nuisibles, notamment ceux qui écornaient le triptyque « éviter, réduire, compenser », qui impose, lors d'un projet d'aménagement du territoire, d'éviter les atteintes à la biodiversité, et, si cela n'est pas possible, les réduire et les compenser. Mieux, un dispositif de suivi des opérations de compensation écologique serait créé.

Mais la mesure phare de la loi reste la création d'une Agence française pour la biodiversité, un organisme, qui, comme l'Ademe pour l'énergie et les déchets, accompagnera et informera les

acteurs sociaux et le grand public dans le changement de leurs pratiques. Toutefois, en l'état, elle est imparfaite : outre ses moyens limités, elle n'intégrerait pas l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, qui a une grande expertise sur les milieux terrestres, et sa composition serait donc déséquilibrée. Tout en comptant un trop grand nombre d'acteurs dans son conseil d'administration. Autre sujet glissant, le statut des espaces de continuité écologique, qui tissent la trame verte et bleue, serait moins protecteur et contraignant que souhaité.

Le texte doit désormais passer devant le Sénat. Certains points sont à améliorer. Alors que les animaux domestiques sont désormais reconnus comme des êtres sensibles, l'Assemblée nationale a rejeté cette reconnaissance pour les animaux sauvages. Par ailleurs, le principe de complémentarité entre activités agricoles et biodiversité, présenté comme une évidence dans le projet voté, n'est pas toujours une réalité. Le travail des agriculteurs n'est pas valorisé. Les sénateurs changeront-ils la donne ? Espérons qu'il ne faudra pas deux années de plus pour le savoir. ●●●

La Lettre du Hérisson est éditée par France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968, reconnue d'utilité publique en 1976.
Directeur de la publication : Denez L'Hostis. Rédactrice en chef : Bénédicte de Badereau FNE 81-83 boulevard de Port-Royal 75013 Paris / www.fne.asso.fr / information@fne.asso.fr Conception graphique et réalisation : Cito / www.cito.fr Impression : Imprimerie Prevost Offset / 90 Rue Léon Foucault / 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Routage : Dautry / Dépôt légal : Avril 2015 / ISSN 1632 4315

La reproduction des articles de la Lettre du Hérisson est autorisée sous réserve d'en citer la source datée et les auteurs.

La Lettre du Hérisson est imprimée sur du Cyclus Print, un papier recyclé, par un imprimeur labellisé Imprim' Vert. Cela signifie qu'il respecte trois objectifs : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation des stocks de produits dangereux et l'exclusion des produits toxiques des ateliers.



EAU ET MILIEU MARIN

Objectif 2020 : le bon état des eaux

Jusqu'au 18 juin 2015, les citoyens sont invités à s'exprimer sur les documents de gestion de l'eau, du milieu marin et des inondations. Chacun, près de chez soi, peut contribuer au débat.

En 2015, pour la première fois, trois documents de gestion de l'eau sont soumis en même temps à l'avis du public avant leur adoption : le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), qui tous deux définissent les politiques de l'eau et le Programme de mesure du plan d'action pour le milieu marin (PAMM). Ces trois documents nous concernent tous car ils déterminent les objectifs nécessaires pour atteindre le bon état des eaux douces et salées sur chaque territoire à l'horizon 2020. Chacun découle de l'application d'une directive européenne, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), la Directive Inondation (DI) et la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM).

Tous les habitants et toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs identifiés peuvent répondre à cette consultation, organisée par bassin hydrographique et par sous-région marine. C'est aussi une opportunité de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux de l'eau et du milieu marin, de prendre conscience de leur fragilité. France Nature Environnement y contribue naturellement et s'investit pour faire vivre les débats, en organisant des journées d'échange pour ses associations et accompagne les associations qui souhaitent faire de même. ●●●

POUR PARTICIPER : WWW.CONSULTATIONS-PUBLIQUES.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR

POUR COMPRENDRE ET S'INFORMER : FNE.ASSO.FR

SIVENS

Une nouvelle mobilisation

Malgré l'opposition brutale des syndicats agricoles de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs, la raison l'a emporté. Le 16 janvier, grâce à la pression des écologistes refusant un barrage à Sivens, Ségolène Royal a annoncé l'abandon du projet. Malheureusement, le 6 mars, le Conseil général du Tarn a réaffirmé sa volonté de construire un barrage sur le site, retenant l'idée d'un barrage plus petit, à seulement 300 mètres en amont du projet initial. Dans la foulée de l'annonce, la ZAD a été évacuée.

Les associations de protection de la nature auraient largement préféré que le Conseil général demande une étude indépendante, questionnant l'opportunité d'un projet de barrage. Les précédentes expertises du ministère, évoquant une surestimation des besoins, auraient besoin d'être creusées. Mais si la décision du Conseil général est un mauvais signal, elle ne clôt pas le dossier. Deux ans minimum de procédure seront nécessaires à l'élaboration de ce nouveau projet, auquel l'ensemble de la population, et pas seulement les porteurs de projet, devra être associé. Les associations restent vigilantes et mobilisées, pour que les meilleurs choix soient faits. Quitte à renoncer à tout nouvel ouvrage. ●●●

SOLIDARITÉ

Nous sommes Charlie

Les 7 et 9 janvier, la France était frappée par deux attentats. Dans la rue ou sur les réseaux sociaux, le mouvement France Nature Environnement a manifesté son émotion et son attachement aux valeurs républicaines. Nous nous souviendrons tout particulièrement de Wolinski, Charb, Tignous, Cabu et Honoré, ces dessinateurs qui ont souvent mis leurs crayons au service de causes environnementales. ●●●



JUSTICE

Nucléaire : le casier judiciaire d'EDF s'épaissit

C'était en juillet 2013. Durant 8 heures, environ 80 litres d'acide sulfurique s'étaient échappés de la centrale nucléaire de Chooz B, rejetés directement dans la Meuse. Face à cette grave pollution, le Réseau Sortir du Nucléaire a engagé des poursuites judiciaires. FNE et Nature et Avenir se sont constituées parties civiles. Le jugement a été rendu le 21 janvier 2015. EDF a été reconnue coupable de plusieurs infractions à la réglementation relative aux installations nucléaires et condamnée à plusieurs milliers d'euros d'amende, ainsi qu'à des dommages et intérêts. Cette affaire vient alourdir une fois de plus le casier judiciaire d'EDF et démontre que l'énergie nucléaire n'est pas une énergie propre, contrairement à ce que l'on essaie encore de nous faire croire. La dernière condamnation datait de juillet 2014, pour des faits similaires. ●●●

GÉNÉROSITÉ

Le legs, une autre façon de donner

Reconnue d'utilité publique en 1976, France Nature Environnement est habilitée à recevoir des legs. Acte de générosité pour l'avenir, assurance de rendre pérenne son engagement, cette disposition testamentaire permet au donateur de transmettre tout ou partie de ses biens mobiliers (objets, bijoux, tableaux...), ou immobiliers à un bénéficiaire, particulier ou association. Il suffit de les mentionner dans son testament, document qui peut être modifié ou annulé à tout moment. Responsable des ressources financières de France Nature Environnement, Étienne Frayer répond en toute confidentialité à vos questions. Elle vous accompagne tout au long de vos démarches. Vous pouvez la joindre par téléphone au 02 38 62 44 48 ou par mail : etiennette.fraye@fne.asso.fr. ●●●



BÉNÉVOLAT

C'est le printemps, lancez-vous !

Sauveteur de petites bêtes, plume alerte, explorateur de la nature, vidéaste en herbe, organisateur au poil ou passionné des chiffres, quels que soient votre talent et vos envies, il y a forcément une mission qui vous attend dans une association du mouvement France Nature Environnement ! De la Guyane à la Picardie, de la Bretagne à la Corse

en passant par Mayotte, retrouvez l'association proche de chez vous sur fne.asso.fr > J'agis > Je m'engage. ●●●

Restons connectés !
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et ne perdez plus une miette de notre actualité. Sur Facebook, page France Nature Environnement, cliquez sur "j'aime". Sur Twitter, suivez @FNEasso

Pages réalisées par Bénédicte de Badereau et Marion Perrot, avec les chargés de mission.

FNE DANS LES MÉDIAS

Paris suffoque, les politiques traînent

« Ce n'est pas normal de devoir attendre quatre jours pour mettre en place la circulation alternée à Paris. Il faudrait pouvoir agir en amont avant même l'arrivée du pic de pollution. C'est sûr qu'à la veille des élections départementales ce genre de mesure peut paraître impopulaire, mais c'est un mal nécessaire pour défendre la santé des Français. » Benoît Hartmann, porte-parole de France Nature Environnement.

Le Parisien, le 21 mars 2015.

Le principe pollueur-payeur loin d'être appliqué

« Dans le bassin Loire-Bretagne, les éleveurs paient 1 % des redevances. Est-ce que cela correspond à la dégradation provoquée par l'élevage ? Non. », a souligné Bernard Rousseau, responsable du réseau Eau de France Nature Environnement.

Ouest France, le 11 février 2015.

ENTRETIEN

« Nous avons toute notre place dans la gestion de la réserve d'Iroise »

Depuis 1992, Bretagne Vivante s'occupe de la réserve naturelle nationale d'Iroise, dans l'archipel de Molène. Mais en juin 2014, l'association a été évincée de sa gestion par le préfet et depuis, le dossier patauge. Les explications de Jean-Luc Toullec, son président.

Comment Bretagne Vivante est-elle devenue gestionnaire de la Réserve Naturelle d'Iroise ?

Jean-Luc Toullec : Bretagne Vivante gère un réseau de 120 sites. Des pionniers ont mis en avant la richesse et la nécessité de protéger le patrimoine écologique des îlots de l'archipel de Molène dès les années 60. On y trouve l'une des plus importantes colonies de reproduction de France de Pétrel tempête et de Puffin des Anglais, des oiseaux marins. Les eaux qui entourent l'archipel sont des zones de reproduction pour les phoques gris et les dauphins. C'est un milieu et un paysage extraordinaires. Dans les années 70, le Conseil général du Finistère a acquis certains îlots et nous en a confié la gestion. Et en 1992, la réserve est devenue réserve naturelle nationale, qui concerne trois îlots. Nous en sommes devenus logiquement gestionnaires.

Que signifie la gestion d'une réserve ?

J.-L. T. : Gérer un site, c'est d'abord en assurer la conservation des richesses et de la capacité d'accueil. À Molène, cela passe par le suivi des habitats, de la faune et de la flore, mais aussi par l'entretien, à travers des chantiers comme le débroussaillage ou le ramassage de macro-déchets, et par l'application de la réglementation. C'est un laboratoire scientifique à ciel ouvert, où de nombreux travaux sont menés, en particulier avec l'université de Brest, mais aussi un espace important de sensibilisation du public, y compris des habitants. Pour accomplir ces missions, l'association bénéficie d'une dotation financière de l'État de 100 000 € par an. Cela a permis l'embauche d'un garde-technicien, qui veille à l'entretien et la protection du site, et d'un conservateur, qui met en œuvre le plan de gestion. Ils sont aidés par des bénévoles ou d'autres salariés de l'association, qui apportent leur expertise et leurs bras. L'association bénéficie aussi de moyens matériels : un bateau et une maison, mise à disposition pour l'accueil du public.

En juillet 2014, vous avez été évincé de la gestion de la réserve. Pourquoi ?

J.-L. T. : Depuis trois ans, nous cogérons cet espace avec le Parc Naturel Marin d'Iroise, créé en 2008 et dont le périmètre englobe la réserve. Nous assurons toujours les suivis scientifiques, l'entretien du site, la sensibilisation du public, mais le faisons en lien direct avec le Parc, qui coordonne les missions de police. Ce partage des tâches a été mené à titre expérimental pendant 2 ans, avec quelques difficultés logiques de mise en place. Mais en juin 2014, le préfet a estimé que la cogestion ne marchait pas et a voulu y mettre fin, proposant de confier la gestion unique au Parc. On ne sait pas bien sur quels arguments il s'appuie puisqu'aucun bilan n'a été fait.

Quelle solution vous propose-t-on ?

J.-L. T. : Le Parc Naturel Marin ne nous laisserait que des missions d'expertise et d'animation, par convention. Nous ne nions pas le rôle de coordination du Parc. Mais coordonner ne veut pas dire « faire à la place de ». Cela nous donne l'impression d'être de simples prestataires. En tant que gestionnaire historique, compte tenu de notre expérience, de nos compétences, nous avons toute notre place dans la gestion de la réserve. C'est à la fois une reconnaissance du travail associatif de Bretagne Vivante, et une garantie pour la conservation du site, surtout dans le cadre du projet d'extension.



Ce dossier a une ampleur nationale...

J.-L. T. : L'Iroise est en effet un cas d'école en matière de gestion des réserves naturelles, une gestion que l'État cherche à simplifier. Nous n'y sommes pas opposés par principe, mais il faut que la conservation de la nature soit garantie et les associations doivent être associées à ce processus. C'est aussi une histoire de vision : à Bretagne Vivante, comme dans beaucoup d'autres associations du mouvement FNE, nous voulons être des aiguillons et des lanceurs d'alerte, mais aussi des acteurs de la préservation de la nature. C'est notre manière de faire. Cela renforce notre légitimité lorsqu'il s'agit de dénoncer les problèmes.

Vous avez d'ailleurs porté ce dossier au plus haut niveau...

J.-L. T. : Nous avons sollicité directement le ministère de l'Écologie et rencontré la ministre pour lui demander une médiation. Denez L'Hostis, en tant que président de FNE, a soutenu de manière très forte notre demande. Lors de l'Assemblée générale de France Nature Environnement, Ségolène Royal nous a confirmé son soutien sur ce dossier, ce qui conforte nos positions et nous rend plus forts dans la négociation. Nous sommes à la fois déterminés et ouverts au dialogue. Nous pouvons encore trouver une solution gagnant-gagnant pour la nature et chacun des partenaires.

Propos recueillis par B. de B.

Nous voulons être des lanceurs d'alerte, mais aussi des acteurs de la préservation de la nature.

Frelon asiatique, l'envahisseur qui file le bourdon

Avec la mondialisation des échanges, de nouvelles espèces sont arrivées en Europe, avec parfois des conséquences pour les espèces autochtones, les activités humaines et la santé. Le Frelon asiatique illustre bien ce phénomène.

C'est dans des poteries importées de Chine par un producteur de bonzaïs du Lot-et-Garonne que le Frelon asiatique est arrivé involontairement en France en 2004. Dans le Sud-Ouest, *Vespa velutina* a trouvé des conditions climatiques proches de sa contrée d'origine. Il en a essaimé pour occuper aujourd'hui toute la moitié ouest d'une ligne allant de la Seine-Maritime aux Alpes-Maritimes. Observé dans le Nord, il n'y est pas encore implanté et il est absent de Corse.

Pas facilement identifiable

Le Frelon asiatique présente un thorax entièrement brun-noir. Son abdomen brun ne comporte qu'un anneau entièrement jaune orangé et est ceint sur le haut par une fine bande jaune. Sa tête est noire avec une face jaune orangé. Malgré ces traits caractéristiques, il est facilement confondu avec le Frelon européen (*Vespa crabro*) ou avec des guêpes, des abeilles ou des taons.

Des colonies qui ne vivent qu'un an

Au printemps, la reine fondatrice de la colonie construit son nid dans un endroit abrité : cavités, haie dense, etc. Cette grosse boule striée de beige et de brun est formée d'écaillés de papier réalisées à partir de fibre de cellulose mâchée. La reine y pond quelques œufs et s'occupe des premières larves jusqu'à ce qu'elles deviennent adultes. Ces ouvrières, femelles stériles, se chargent d'achever la construction du nid. Dans la majorité des cas, par manque de place ou à cause de perturbations extérieures, la colonie déménagera dans un nouveau nid construit généralement dans la frondaison des arbres. Il abritera les mâles et les femelles sexuées qui à partir du début de l'automne quitteront le nid pour s'accoupler. Alors que la reine mère de la colonie, les ouvrières et les mâles meurent pendant l'hiver, les futures reines resteront abritées dans des cavités (écorce des arbres, tuiles, etc.). Au printemps, elles tenteront chacune de fonder une colonie.

Spécialiste des boulettes

Européens ou asiatiques, les Frelons se nourrissent de fruits mûrs, de guêpes et d'abeilles, notamment d'abeille domestique (*Apis mellifera*). Le Frelon asiatique a développé sa propre technique. En vol stationnaire à l'entrée des ruches, ce chasseur solitaire guette l'ouvrière qui rentre. Puis il l'attaque, la fait tomber au sol et la neutralise. Seul le thorax sera gardé et réduit en une boulette qui nourrira les larves de la colonie.



© Quentin Rome

Une menace pour les abeilles domestiques

Dans un contexte déjà difficile pour les apiculteurs, l'arrivée du Frelon asiatique est un fléau bien malvenu. Ses dégâts sur les colonies d'*Apis mellifera* peuvent être localement importants, sans que pour l'instant l'impact sur la production de miel n'ait pu être évalué. En Inde, 20 à 30 % d'une colonie d'Abeille domestique orientale (*Apis cerana*) peut être décimée après l'attaque du frelon. Mais l'Abeille orientale a trouvé une parade aux assauts du prédateur : les ouvrières se regroupent en masse autour de lui et en vibrant des ailes font monter la température au-delà de 45 °C, température fatale pour le frelon. Également élevée en Inde depuis une cinquantaine d'année, l'Abeille domestique européenne a elle aussi adopté cette défense, mais elle est beaucoup moins efficace. En France, nos abeilles n'ont pas encore développé ce comportement. Des campagnes de piégeage ont été organisées et apiculteurs comme particuliers ont été appelés à contribuer à la lutte.

Un piégeage vain et dangereux

Dès 2009, le Muséum national d'Histoire naturelle a prouvé que ces pièges, surtout fabriqués à partir de bouteilles en plastique découpées, capturent et tuent de nombreux

▲ Ce chasseur solitaire guette sa proie en vol stationnaire.

insectes non ciblés, et ne limitent pas les populations de Frelon. Il est dorénavant recommandé de piéger uniquement de fin juillet à mi-novembre et seulement à proximité des ruchers attaqués en utilisant un appât plus sélectif, le jus de cirier. En 2013, les ministères de l'Écologie et de l'Agriculture ont autorisé à titre provisoire l'utilisation du dioxyde de soufre pour détruire les nids. Ce produit efficace, non autorisé par l'Europe, est pourtant facile d'emploi et peu coûteux. FNE est intervenue pour que son utilisation soit renouvelée et éviter que les insecticides habituels soient utilisés à la place. Des produits nocifs pour l'environnement, mais aussi pour les abeilles.

STÉPHANIE MORELLE,
Chargée de mission biodiversité.

ON NE S'Y PIQUE QUE SI L'ON S'Y FROTTE

Le Frelon asiatique n'est pas agressif, pas plus que les guêpes et ses cousins européens. La piqûre est douloureuse, voire dangereuse en cas d'allergie, et plus d'une cinquantaine de piqûres peut entraîner des complications... Mais généralement, on en est quitte pour une douleur vive et temporaire.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Par ici la sortie de crise !

Réduire notre impact sur l'environnement et améliorer notre qualité de vie : ce sont les deux défis que tente de relever l'économie circulaire. France Nature Environnement participe à son développement, tout en restant vigilante.

Des bricoleurs en tous genres qui partagent astuces et conseils pour réparer leurs appareils domestiques sur reparer.com. Des travailleurs pressés qui, à midi, troquent leurs bouteilles d'eau en plastique contre des gourdes. Des artistes du dimanche qui, en un coup de peinture et avec une touche de pâte à bois, donnent une seconde vie à une table de chevet abandonnée sur un trottoir. Trois exemples parmi d'autres qui démontrent que ces dernières années, les Français ont adopté de nouvelles habitudes : covoiturage, consommation de produits bio, récupération d'objets, échanges de jouets, achat d'occasion, tri des déchets... Les chiffres le prouvent : 75 % des consommateurs ont acheté des produits d'occasion en 2012, contre 59 % en 2004. 76 % d'entre eux veillent à acheter des légumes locaux et de saison, contre 66 % en 2008. Aujourd'hui, plus d'une personne sur trois vend des objets sur Internet. Leboncoin.fr, sur lequel tout se revend et tout s'achète, parade chaque mois avec 5,7 milliards de pages vues en France. Les motivations des Français sont multiples : réaliser des économies, notamment dans une période de stagnation, voire de baisse du pouvoir d'achat, préserver leur santé, soutenir l'économie locale ou encore nouer de nouvelles relations. Dans tout phénomène social, l'irrationnel et le désir ont aussi leur part. Le « vintage », le bio, le vélo sont désormais dans l'air du temps.

Sans qu'ils en aient toujours conscience, parfois sans même le vouloir, les Français contribuent ainsi à l'émergence de l'économie circulaire, un nouveau modèle économique fondé sur une utilisation optimale et réduite des ressources. « C'est un modèle économique qui valorise la sobriété, la juste satisfaction des besoins, tout en réduisant les gaspillages et les impacts des activités humaines sur l'environnement, explique Patrick Hervier, bénévole référent sur ce dossier à France Nature Environnement. Il ne s'agit pas simplement de mettre en avant des modes de consommation et de production alternatifs, mais de repenser toute l'économie ». Sortir de la logique traditionnelle extraire-fabriquer-consommer-jeter est un impératif. Notre mode de vie né des Trente Glorieuses, basé sur la surconsommation, se répercute directement sur la quantité de déchets produits : 355 millions de tonnes de déchets produites par la France pour la seule année 2010. Cette situation a un fort impact sur l'environnement : prélèvement de matières premières, destruction de la biodiversité, pollution des milieux, augmentation des gaz à effets de serre liée à la production et donc perturbation du climat. Sans parler de ses conséquences sur les finances des ménages, des entreprises et des collectivités, qui, d'une façon ou d'une autre, paient toujours les coûts de production, transports et distribution des objets et de gestion des déchets.

88 %
des Français
ont déjà
donné des
vêtements
ou des
chaussures.

UNE NOUVELLE ÉCONOMIE

Reprenant des pratiques ancestrales (le partage) y mêlant des idées nouvelles, l'économie circulaire repose sur 7 piliers, selon l'Ademe : approvisionnement durable, écoconception des produits, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage et valorisation des déchets (voir encadré). « Pour le mouvement France Nature Environnement, c'est l'économie circulaire des produits (allongement de leur durée de vie et de celle de leurs composants, réduction de leur toxicité) qui doit être une priorité, renchérit Patrick Hervier. Son développement s'appuie non seulement sur les politiques de prévention et de gestion des déchets mais aussi de développement économique, les politiques sociales, les politiques d'alimentation, les politiques climat et énergie, etc. C'est donc toute la société qui est concernée. » Les effets de cette transition économique seraient en plus loin d'être anecdotiques, à l'heure où la France compte près de 3,5 millions de chômeurs. Faire appel aux artisans, aux associations, aux commerçants pour réparer, réemployer, réutiliser, re-fabriquer ou louer favorise la création d'emplois et est bénéfique pour l'économie des territoires, sans parler de ses effets sur le lien social. L'Ademe a ainsi calculé que le développement volontariste du réemploi permettrait la création de 10 000 à 20 000 emplois.

DES ASSOCIATIONS MOTRICES

Par ses actions de sensibilisation et d'information auprès de tous les publics, le mouvement France Nature Environnement invite les citoyens à s'interroger sur leurs besoins et les encourage à orienter leurs modes de consommation, en favorisant l'achat de produits durables, l'entretien, la réparation, le réemploi, la consommation collaborative. Très tôt, elles ont su semer de nouvelles idées. Comme le rappelle Nathalie Villermet, responsable du réseau Prévention et gestion des déchets de France Nature Environnement, « alors que le

tri commençait juste à se développer, les associations de protection de la nature ont amené la question de la réduction des déchets, avec l'adage « trier c'est bien, mais jeter moins c'est encore mieux. » Les associations du mouvement lancent des projets concrets sur la consommation responsable, le réemploi des emballages ou la réparation. Pour éviter l'invasion des imprimés publicitaires, la Frapna Drôme a créé dès 1990 un autocollant Stop Pub, à apposer sur sa boîte aux lettres. En 2004, France Nature Environnement a coordonné au niveau national des actions « achats futés = moins de déchets » menées par plus d'une dizaine d'associations. But du jeu ? Étiqueter dans les rayons des supermarchés les produits générant moins d'emballages, moins de déchets, pour sensibiliser les consommateurs. Et parce qu'il n'y pas d'âge pour réduire ses déchets, FNE organise des actions de promotion des couches lavables auprès des crèches, des maternités, des collectivités et des jeunes parents.

Le plaidoyer et l'expertise de la fédération favorisent l'émergence d'une culture de l'économie circulaire, limitant l'utilisation de ressources. En 2001, France Nature Environnement publiait son « Livre blanc sur la prévention des déchets », écrit par Francis Chalot, reprenant déjà l'idée de produire et consommer moins, mieux et autrement. « Nous suivons de près l'actualité à l'étranger, détectons et analysons les bonnes pratiques, particulièrement chez nos amis belges, précurseurs en la matière », précise Nathalie Villermet. Tout n'est pas à réinventer, il suffit parfois de remettre au goût du jour de vieilles habitudes, comme le retour de la consigne des bouteilles en verre, répandue en France jusque dans les années 90, aujourd'hui rare, pour lequel nous militons.

« Mais cette transition économique ne doit pas reposer uniquement sur les épaules de

Il ne s'agit pas simplement de mettre en avant des modes de consommation et de production alternatifs, mais de repenser toute l'économie.



© Tiphaine Lanvin

par la nouvelle Commission, en décembre 2014, qui a choisi de présenter un nouveau paquet « économie circulaire » d'ici fin 2015. L'État français peut réorienter l'économie par des politiques, par son soutien financier, fiscal, législatif, pour orienter les modèles de production, distribution et consommation vers un nouveau modèle. France Nature Environnement plaide auprès de l'État pour l'instauration d'un plan de soutien à la réparation abondé par un fonds prévention des déchets et l'allongement de la durée de la garantie légale de conformité des produits. Nous avons insisté pour que la prévention des déchets soit intégrée aux discussions de la table ronde économie circulaire de la Conférence Environnementale de septembre 2013. Les Régions, quant à elles, ont été identifiées, lors de cette Conférence, comme l'échelon territorial le plus pertinent pour engager des stratégies régionales d'économie circulaire, du fait de leurs compétences dans le domaine de l'économie et de l'éducation. Les départements et les collectivités sont aussi concernés, à travers leurs plans et programmes et leur compétence sociale. En témoignent les actions des villes de Niort ou du Centre communal d'action sociale de Fontaine, en Isère, qui fabrique des confitures à partir de fruits invendus du marché. La transition écologique de notre économie pourrait donc bien avoir un goût de fraises, framboises ou cerises.

BÉNÉDICTE DE BADEREAU

la société civile, explique Patrick Hervier. Elle ne sera possible qu'avec une prise de conscience des pouvoirs publics et du monde économique. Elle demande une implication réelle des entreprises, dans tous les secteurs. » Aux entreprises, donc, de concevoir des objets plus simples, durables, réparables, modulables, en limitant les types de matériaux utilisés et les emballages. De s'interroger sur leur modèle économique, leur approvisionnement, leur logistique, et de les réorienter pour une meilleure prise en compte des aspects économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux. France Nature Environnement les incite à prendre des mesures concrètes : proposer des fiches techniques pour faciliter la réparation des pièces détachées à un prix accessible, un service après-vente qui répare les produits endommagés au lieu de les remplacer, mieux renseigner leurs clients sur leurs garanties, indiquer les taux de panne. Des idées notamment défendues par les représentants des associations dans les instances de suivi des filières de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), ou bien à travers les cahiers des charges des éco-organismes, auxquels nous contribuons.

Il s'agit de lever les freins des entreprises au changement, tout en dénonçant un risque de greenwashing bien présent. « Pour certains, la tentation est grande d'étiqueter leurs activités « économie circulaire » sans changer réellement de modèle économique, détaille Agnès Banaszuk, coordinatrice du Réseau déchets à FNE. Nous craignons qu'utilisé à tort et à travers, le terme d'économie circulaire soit vidé de sa substance, comme ce fut le cas pour la « croissance verte ». » En caricaturant, l'économie circulaire consiste, pour certains, à promouvoir une économie du « fabriquer-consommer-jeter toujours plus, mais en triant ! ». Un exemple parmi d'autres, la location de téléphone proposée par certains opérateurs, qui s'engagent à fournir à ses clients le modèle le plus récent et recycle les téléphones qualifiés de « démodés », encourageant au final la surconsommation. Pire : d'autres estiment que brûler ou enfouir des déchets contribuerait à l'économie circulaire, alors qu'il n'en est rien.

Avec la Chasse au trésor des initiatives originales de prévention des déchets, opération organisée en partenariat avec l'Ademe en 2013 et

reconduite cette année, la fédération met aussi en lumière les bonnes idées dans ce domaine. Telle l'Établisienne, un atelier parisien de bricolage en libre-service, ou l'action de la ville de Niort, qui depuis 1999 propose aux familles en difficulté financière d'acheter à petit prix, auprès de la conservation municipale des cimetières, des pierres tombales réhabilitées issues des concessions temporaires arrivées à échéance.

Les pouvoirs publics ont en effet un rôle indispensable à jouer pour que cette révolution économique, environnementale, culturelle et sociale s'accomplisse. En juillet 2014, la Commission européenne a ainsi adopté la communication « Vers une économie circulaire : programme zéro déchet pour l'Europe » et une proposition de directive qui fixe des objectifs en matière de prévention et de gestion des déchets. Mais cette proposition a été mise en « stand-by »

▲ Repair Café organisé par PikPik environnement en novembre 2013. Lors de cette animation, des experts du bricolage apprennent aux novices à réparer leurs appareils.

LES MOTS POUR LE DIRE

Approvisionnement durable : mode d'exploitation ou d'extraction des ressources limitant les rebuts et les impacts sur l'environnement. C'est le cas d'une entreprise qui utilise des fibres recyclées pour fabriquer son papier.

Ecoconception : conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui cherche à réduire ses effets négatifs sur l'environnement tout au long de son cycle de vie en préservant ses qualités et ses performances.

Écologie industrielle et territoriale (EIT) : recherche de synergies possibles entre établissements industriels proches géographiquement pour la mutualisation des biens (machines) et des services (transports) ou la réutilisation de ce qui devient, dès lors, des sous-produits. Une entreprise qui utilise en sous-couche routière du sable issu du lavage des betteraves provenant d'une autre entreprise voisine participe ainsi à une démarche d'EIT.

Économie de la fonctionnalité : économie qui privilégie l'usage à la possession. Illustration classique : louer au lieu d'acheter un appareil pour sa raclette annuelle.

Consommation responsable : choix du consommateur, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une organisation (collectivité, entreprise, association), en fonction des impacts environnementaux du bien ou du service, à toutes les étapes du cycle de vie. Exemple : une collectivité qui s'équipe avec du mobilier issu du réemploi.

Réemploi : donner une nouvelle vie à un objet, grâce au don ou à la vente d'occasion.

Réutilisation : remise en état de déchets sous forme de biens d'occasion, démontage d'un objet en fin de vie pour se servir des pièces détachées en état de fonctionnement ou les revendre.

Recyclage et valorisation des déchets : ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production. La valorisation énergétique, qui fait par exemple des déchets des combustibles, ne doit intervenir qu'en dernier recours pour ne pas grever les efforts de prévention des déchets et de recyclage.

STEPHANE HETTE

Capteur d'insectes

Papillon, charançon de l'iris des marais ou libellule... Ce photographe, bénévole à l'Opie, s'intéresse à tous les insectes. Ses atouts ? Une technique originale et une infinie patience.



À l'entendre, volubile, prolixe, butinant d'un sujet à l'autre, difficile de l'imaginer scrutant une libellule des heures durant, attendant qu'elle accomplisse sa métamorphose. C'est pourtant le quotidien de Stéphane Hette, qui, appareil en main, capture la vie des insectes. Sa technique photographique unique rend son travail reconnaissable au premier coup d'œil. « Je prends mes modèles sur des fonds blancs, en extérieur ou dans mon studio, explique cet artiste qui tranche avec le cliché du photographe animalier, silencieux et solitaire. La surexposition gomme les ombres et reliefs du papier. » La frontière entre photographie et dessin naturaliste s'estompe. Restent ces insectes aux silhouettes ciselées (en haut à droite, un Thècle du bouleau), ces fleurs aux couleurs délicates.

Primé à de multiples reprises, publié régulièrement dans la presse magazine, Stéphane Hette a été le premier photographe naturaliste accroché en 2013 à la Maison européenne de la photographie, espace d'exposition parisien réputé qui met en avant la photographie contemporaine française. Un succès inattendu pour cet artiste qui est venu à la photographie sur le tard. Né à Châlons-en-Champagne un crayon dans la main, il a d'abord fait les Arts appliqués à Bruxelles, avec l'intention de devenir graphiste-illustrateur. Changement de cap complet en 1991 : Stéphane Hette devient officier instructeur dans l'Armée de Terre. « J'étais jeune et naïf, je ne savais pas trop à quoi m'attendre en entrant dans l'armée.

REPÈRES

1991-1998 : Officier instructeur dans l'Armée de Terre

1998 : S'installe dans la campagne champardennaise

2006 : Démarre ses projets « Colocataires » et « Les ailes du désir »

2012 : Devient administrateur de l'Opie

2013 : Exposition « Art of Butterfly » à la Maison européenne de la photographie

Mais cette phase m'a structuré. J'ai appris à respecter des dates-butoir. Et photographes naturalistes et militaires partagent le goût de l'effort ». L'expérience durera sept ans.

En 1998, nouveau virage. Il s'installe avec sa compagne Cathy dans la campagne champardennaise. C'est presque une révélation. « Au départ, j'étais un vrai citadin. J'avais franchement peur de m'ennuyer à la campagne. Et puis j'ai commencé à contempler la nature qui m'entoure, les papillons, les larves de moustique dans la piscine. C'est toujours fascinant ! » De là naît l'idée de prendre en photo des insectes sur des fonds blancs, de créer des liens entre art, nature et science. Aujourd'hui, il ne se lasse pas de ces moments où il rêve au bord de l'étang, observant les petites bêtes. « J'aime cette proximité, raconte-t-il avec une joie presque enfantine. C'est génial, je travaille dans mon jardin ! En fait, j'ai besoin d'être dans la nature pour être un bon photographe de studio. » Lors de ses balades, dans sa besace, il emporte l'attirail du parfait petit entomologiste : une boîte transparente, une loupe, un filet à papillons. Une fois dans son atelier-labo, pas question de contraindre ses modèles. « Mes flashes ne chauffent pas et lors de la pose, quand ils en ont assez, les insectes s'envolent. C'est une belle image de liberté. »

Dès ses premiers essais photographiques, Stéphane Hette a ressenti le besoin d'un éclairage scientifique. Il s'est alors tourné vers l'Opie, Office

pour les insectes et leur environnement et association nationale membre de France Nature Environnement. « J'ai commencé par élever des insectes, puis j'ai sympathisé avec toute la bande de l'association, des gens drôles et accessibles, qui transmettent leur enthousiasme pour la nature sans être ennuyeux. » La mission de l'Opie : faire connaître l'univers des insectes et de l'entomologie et toucher le plus de monde possible. « On parle beaucoup des grosses bestioles à sauver au bout du monde, mais les insectes sont un maillon essentiel de nos écosystèmes ». Au fil des ans, Stéphane Hette est en toute logique devenu un spécialiste de la photographie d'insectes, armé de toute la patience nécessaire. Il lui a fallu six années pour obtenir tous les clichés qu'il voulait du Paon du Jour, un papillon commun. Il cherchait à immortaliser toutes les phases de la vie de l'espèce pour illustrer un article pour la revue Nat'images, à laquelle il collabore régulièrement. Il a réalisé plusieurs ouvrages, dont 4m² de nature (Déclic éditions), avec la complicité de l'illustrateur Marcello Pettineo et du naturaliste Emmanuel Fery, qui mêle avec poésie dessin, photo et connaissance naturaliste.

Une fois l'appareil posé, le cliché parfait en mémoire, le photographe participe aux autres actions de l'Opie. Comme d'autres bénévoles de l'association, il sensibilise les enfants au monde des insectes. Parmi les spécificités de l'Opie, la découverte des insectes *in situ* ou en élevages est toujours un succès. « Au début, face aux insectes, les enfants ont une réaction de rejet, mais très vite, ils les prennent dans la main, se rendent compte qu'ils peuvent les toucher. Les phasmes sont assez faciles à élever et avec eux, les élèves apprennent à respecter les petites bêtes et à les voir différemment. C'est aussi l'occasion de parler de la place de chaque espèce dans le cycle de la nature. » Une fois de plus, l'artiste raconte cette expérience avec un enthousiasme communicatif. Son secret ? « Ce que je photographie est beau, bouge en permanence. C'est simple, cela me rend heureux. »

BÉNÉDICTE DE BADEREAU

« Les petites bêtes me fascinent »



© Cathy Hette

Retrouvez l'Opie sur insectes.org, sur Facebook et sur Twitter (@Opie_insectes)

Le site de Stéphane Hette : www.artofbutterfly.com

Ses livres : 4 m² de nature, Les ailes du désir ou la vie rêvée des papillons (1 & 2), Colocataires, Déclic éditions.

Exposition : jusqu'au 7 juin à la Galerie Blin plus Blin, à Montfort l'Amaury